



Conseil du développement industriel

Trente-sixième session

Vienne, 23-26 juin 2009

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

Impact de la crise financière mondiale sur le développement industriel des pays en développement: la réponse de l'ONUDI

Impact de la crise financière mondiale sur le développement industriel des pays en développement: la réponse de l'ONUDI

Rapport du Directeur général

Le présent rapport fait le point de l'impact de la crise financière mondiale sur le développement industriel des pays en développement et de la réponse de l'ONUDI.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-2	2
II. De la crise financière à la crise économique mondiale	3-14	2
III. Impact sur le développement industriel.	15-22	4
IV. Réponses: risques et solutions pour le développement industriel	23-30	6
V. Rôle du système des Nations Unies et de l'ONUDI.	31-35	7
VI. Mesures à prendre par le Conseil.	36	9

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



I. Introduction

1. Le présent rapport retrace brièvement l'histoire de la crise économique actuelle qui, née de la tourmente des marchés financiers, s'est transformée en récession de l'économie mondiale. Il examine les premiers effets observés sur l'industrie des pays en développement et les réponses qui y ont été apportées, ainsi que les incidences que ces dernières pourraient avoir sur le développement industriel. Enfin, il examine le rôle que le système des Nations Unies et l'ONUDI peuvent jouer pour atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international dans le contexte économique actuel.

2. Le rapport se fonde notamment sur les résultats préliminaires d'une étude à paraître de l'ONUDI sur l'impact de la crise financière, ainsi que sur des études réalisées par d'autres organisations du système des Nations Unies. Il se veut une première évaluation de l'impact de la crise actuelle sur l'industrie des pays en développement et comme telle il pourrait ne pas avoir tenu pleinement compte des faits les plus récents survenus dans un contexte économique en évolution rapide.

II. De la crise financière à la crise économique mondiale

3. Ces deux dernières décennies, l'internationalisation de la production industrielle, du commerce, des investissements et de la technologie a permis de faire progresser considérablement la prospérité dans les pays en développement. En 2008, ces derniers représentaient un quart environ de la valeur ajoutée manufacturière mondiale. La crise économique menace aujourd'hui d'inverser les gains économiques réalisés par les pays en développement et d'annuler les progrès enregistrés en matière de réduction de la pauvreté. Selon le "Rapport de suivi mondial 2009: une crise du développement" publié par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, entre 55 et 90 millions d'habitants de ces pays devraient rejoindre les rangs des personnes vivant en état de pauvreté absolue. Le revenu par habitant devrait diminuer dans une cinquantaine de pays pauvres, majoritairement situés en Afrique.

4. Certes, les racines profondes de la crise font encore l'objet d'un certain débat, mais il convient de noter qu'elle est apparue avec la crise des "subprimes" aux États-Unis, en 2007. Après des années de hausses cumulées, les prix du marché immobilier américain ont culminé en 2006 et, en l'espace de quelques mois, les défauts de paiement des prêts hypothécaires ont commencé à se multiplier. Il s'est ensuivi une augmentation des taux d'intérêt visant à couvrir les pertes croissantes des banques et, à terme, l'insolvabilité de certaines institutions de crédit.

5. Une grande partie du financement de prêts "subprimes" provenait de produits financiers complexes et novateurs lancés sur le marché monétaire interbancaire. Avec leur désengagement des activités de crédit, un certain nombre d'institutions financières opérant aux États-Unis se sont retrouvées en mauvaise posture ou en faillite. Le manque d'informations et l'inefficacité des mécanismes de sélection ont amené les établissements financiers à se méfier les uns des autres et à cesser de prêter, ce qui n'a fait qu'aggraver le problème, qui a encore été exacerbé par le fait que des investisseurs individuels commençaient à retirer les avoirs qu'ils avaient placés dans des fonds du marché monétaire très rentables, mais à haut risque, et dans des effets de commerce. En septembre 2008, la situation s'est rapidement détériorée à la suite de la faillite d'une grande banque d'investissement américaine

et d'interventions dans de nombreux établissements financiers aux États-Unis et en Europe.

6. En d'autres temps, une contamination de l'économie réelle aurait peut-être été relativement limitée, surtout en dehors des États-Unis et de l'Europe. Mais la mondialisation, qui a beaucoup profité aux pays en développement en termes d'accès aux marchés mondiaux et d'obtention de technologies et d'investissements étrangers, a aussi entraîné une intégration croissante des marchés financiers, sans l'instauration d'une gouvernance mondiale correspondante pour corriger les déséquilibres et les défaillances, prévoir les instabilités et réglementer les flux de capitaux internationaux.

7. Il est rapidement apparu que la crise ne se limitait pas aux États-Unis ou à l'Europe, mais qu'elle touchait également d'autres pays développés et en développement. Les flux de crédits commerciaux et de fonds de roulement se sont contractés dans le monde entier, les banques ont durci leurs conditions d'octroi de crédit et, pour la première fois, il est devenu manifeste que la crise avait gagné l'économie réelle.

8. En avril 2009, la plupart des analystes et des commentateurs s'accordaient à reconnaître que la crise actuelle était la récession la plus profonde depuis la Seconde Guerre mondiale et qu'elle avait des conséquences jamais vues jusqu'alors. Ce qui, au départ, n'était qu'une crise financière, s'est transformé en une crise économique plus large, mondiale, d'une ampleur et d'une gravité inégalées au cours d'une génération. Si les premiers effets de la contamination sur l'économie réelle se sont surtout fait sentir dans un certain nombre de pays développés qui avaient connu un boom immobilier ces dernières années, ils n'ont pas tardé à être ressentis dans les pays en développement.

9. Au moment de la rédaction du présent rapport, la Banque mondiale prévoyait que la croissance du produit intérieur brut (PIB) dans les pays en développement tomberait à 1,6 % en 2009, contre une moyenne de 8,1 % en 2006-2007. Elle prévoyait une croissance moyenne négative en 2009 en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que dans les économies d'Europe orientale et d'Asie centrale, et qu'en Afrique subsaharienne la croissance ralentirait à 1,7 %, contre 6,7 % en 2006-2007, ce qui remet sérieusement en question, dans la région, les perspectives de croissance et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015.

10. La crise économique a gagné les pays en développement par différents mécanismes de transmission: commerce, envois de fonds, flux financiers et aide publique au développement (APD).

Commerce

11. Le commerce mondial de marchandises a commencé à s'essouffler au milieu de l'année 2008, lorsque la demande a diminué dans les pays touchés par la première vague de la crise. Le volume du commerce mondial devrait reculer en 2009 pour la première fois depuis 1982. Le déclin du commerce dans les pays en développement est sans précédent et son impact sur la production industrielle et les petites et moyennes entreprises (PME) en particulier est examiné dans la section III ci-après.

Envois de fonds

12. Selon des estimations récentes, les envois de fonds, qui représentent jusqu'à 8 % du PIB dans certains pays, diminuent fortement. La baisse la plus marquée observée à ce jour l'a été en Afrique subsaharienne, même si l'Asie du Sud est elle aussi particulièrement vulnérable.

Flux financiers

13. Les flux de capitaux privés nets vers les économies de marché émergentes se montaient à 930 milliards de dollars en 2007, dont deux tiers au titre du crédit. Selon les estimations, ce chiffre a été divisé par deux en 2008, et pourrait tomber à environ 165 milliards en 2009, chute la plus forte jamais enregistrée¹.

Aide publique au développement

14. Selon certains éléments, l'aide publique au développement a diminué depuis le début de la crise, certains pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ayant confirmé qu'ils réduiraient considérablement leur budget d'aide l'année à venir et qu'ils auraient du mal à respecter le calendrier fixé pour atteindre l'objectif énoncé par l'Organisation des Nations Unies, à savoir porter l'aide publique au développement à 0,7 % de leur produit national brut d'ici 2015. Les effets de la diminution actuelle et d'une diminution à venir de l'aide publique au développement sur la réalisation des OMD sont examinés plus avant dans la section IV ci-après.

III. Impact sur le développement industriel

Déclin mondial

15. L'industrie manufacturière mondiale a sensiblement ralenti en 2008. Le taux de croissance de la production manufacturière mondiale est tombé de 3,5 % environ au dernier trimestre de 2007 à -15 % au dernier trimestre de 2008. Sur l'ensemble des pays en développement, il a chuté de 12 % au premier trimestre de 2008 à -12 % au dernier trimestre. Ce déclin a touché l'ensemble des activités et secteurs industriels de nombreux pays en développement, même si certains secteurs ont été plus touchés que d'autres. Pour 2009, on prévoit de nouveaux ralentissements, voire de véritables chutes, de la production industrielle, sous l'effet d'une baisse de la demande intérieure et étrangère et d'un manque d'accès chronique au crédit et au financement du commerce. Si les mesures de relance budgétaire annoncées par les économies avancées et par un petit groupe de pays en développement, y compris des membres du Groupe des 20 (G20), pourraient dans une certaine mesure atténuer les effets de cette contraction de la demande, cela ne suffira pas à remettre les pays plus pauvres sur le chemin d'une bonne croissance favorable aux plus démunis.

Secteurs les plus touchés dans les pays en développement

16. Le déclin de l'industrie manufacturière dans les pays en développement tient surtout à la baisse des exportations. Les industries manufacturières tournées vers l'exportation, qui sont habituellement un moteur essentiel de croissance

¹ Institut de finance internationale "Capital flows to emerging market economies" (Flux de capitaux vers les économies de marché émergentes) (janvier 2009).

économique, ont été les plus touchées, avec les industries extractives. Dans l'industrie du textile et de l'habillement, où les barrières à la sortie sont généralement faibles, la production a chuté jusqu'à 50 % dans certains pays. Ce secteur faisant partie des plus gros consommateurs de main-d'œuvre, une baisse de la production a un impact non négligeable sur l'emploi et des effets disproportionnés sur la pauvreté, en particulier chez les femmes et les travailleurs non qualifiés. La production de biens de consommation durables, qui avait augmenté dans les pays en développement, recule elle aussi avec la contraction de la demande mondiale.

17. L'industrie étant touchée, une tendance qui semble se faire jour, c'est, pour les travailleurs, de délaisser les secteurs dynamiques tournés vers l'exportation pour des activités à faible productivité, et de quitter les zones urbaines pour les zones rurales. Une telle tendance risque d'avoir un impact nettement négatif sur la réduction de la pauvreté, les populations se voyant alors dépendre de contraintes de l'agriculture primaire pour satisfaire leurs besoins essentiels. De fait, les prix des récoltes et des produits de base, tout en se maintenant à des niveaux historiquement élevés, ont récemment reculé à cause de la crise, ce qui illustre la volatilité inhérente à ces secteurs.

Petites et moyennes entreprises

18. Les PME liées au secteur des exportations sont particulièrement touchées par la crise. Si les capacités inutilisées augmentent dans les entreprises, tous secteurs et tailles confondus, celles qui ont accès au crédit et ont des liens avec l'étranger sont mieux loties pour survivre à la crise. Les grandes entreprises nationales et étrangères internalisent la production et réduisent la sous-traitance à d'autres entreprises et aux PME. Par conséquent, certaines PME se tournent vers le marché intérieur, diversifient leur production et recherchent de nouveaux créneaux, comme examiné ci-après.

Effets sur l'environnement opérationnel

19. L'environnement opérationnel des entreprises manufacturières des pays en développement est lui aussi plus difficile. Les capacités inutilisées sont très élevées et, au fur et à mesure qu'elles augmentent, elles entraînent les coûts unitaires à la hausse. En outre, les usines ne tournent pas, ou tournent au ralenti, l'équipement se détériore et se déprécie à un rythme accéléré. Les stocks de matières premières et de produits finis augmentent également de façon alarmante. Par ailleurs, les conditions de financement des entreprises deviennent plus difficiles à respecter, car les fournisseurs exigent des paiements anticipés ou raccourcissent considérablement les délais de remboursement. Le financement par les banques des fonds de roulement devenant encore plus rare qu'auparavant, certaines entreprises sont contraintes d'emprunter ailleurs, souvent à des taux plus élevés.

Stratégies d'ajustement et diversification

20. Deux types de stratégies d'ajustement se dégagent dans les entreprises industrielles: stratégies défensives et stratégies offensives. Les premières passent par les mesures traditionnelles de réduction des coûts, alors que les secondes se manifestent par l'innovation et la recherche de nouvelles alternatives.

21. L'approche la plus souvent retenue pour faire face à un environnement opérationnel plus difficile est la stratégie défensive. Les mesures traditionnelles de

réduction des coûts comprennent la réduction du temps de travail, le licenciement économique et la fermeture temporaire des usines; le renforcement de l'efficacité grâce à une meilleure utilisation des matières premières et de l'énergie, l'amélioration du rendement du processus de production et de la qualité de la production; la réduction de la sous-traitance; et les coupes dans les frais généraux et les dépenses non urgentes.

22. Toutefois, certaines entreprises des pays en développement ne se contentent apparemment pas d'une stratégie défensive, mais recherchent de nouvelles possibilités commerciales. Ainsi, une entreprise camerounaise d'ingénierie mécanique est passée de la production de citernes et de carrosseries pour camions à la fabrication de barques, de tuyauterie et d'acier, et des fabricants indiens de pièces détachées d'automobiles, soit à la production de pétrole, de gaz et d'équipement ferroviaire, soit à la fabrication d'engins agricoles et d'appareils électriques. Dans certains cas, la diversification de la production s'accompagne d'une diversification des marchés.

IV. Réponses: risques et solutions pour le développement industriel

23. Des réponses ont rapidement été apportées à la crise et continuent de s'accélérer aux niveaux mondial, régional et national. Les pays développés se sont principalement concentrés sur les mesures visant à assainir le secteur financier grâce à une réglementation plus stricte et mieux coordonnée, et sur les mesures de relance budgétaire visant à encourager la liquidité et à stimuler la demande.

24. Si de premières données semblent indiquer que ces réponses initiales commencent à porter leurs fruits, la situation reste floue. Ce qui est certain, en revanche, c'est que la plupart des pays en développement qui ne font pas partie du G20 n'ont pas les ressources nécessaires pour prendre ce genre de mesures de relance et, par conséquent, ils dépendront dans une large mesure de l'efficacité de la réponse macroéconomique apportée par les pays développés. Si une telle analyse n'entre pas dans le cadre du présent rapport, l'ONUDI a néanmoins identifié trois risques majeurs pour le développement industriel résultant des mesures prises par les pays pour combattre la crise.

a) Risque d'une vue à court terme et d'une focalisation exclusive des réponses nécessaires sur des mesures immédiates

25. La nécessité d'intervenir de toute urgence pour ouvrir des lignes de crédit et stimuler les économies a eu tendance à dicter les réponses. Si cela est compréhensible, le souci de n'apporter que des réponses immédiates et à court terme posera des problèmes plus graves dans l'avenir. Dans ce contexte, il est essentiel que les donateurs respectent leurs engagements en matière d'aide. Si le plan de relance et de réforme du G20 adopté au Sommet de Londres, en avril 2009, confirme les engagements pris dans ce domaine, on n'en observe pas moins un recul de l'aide publique au développement.

26. S'agissant en particulier du développement industriel, l'appui à la mise en place des secteurs productifs risque, en cette période de réduction des dépenses d'aide, d'être limité. Or la croissance économique continue à jouer un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD. Même si une réponse budgétaire est élaborée avec succès à l'échelle mondiale, elle ne pourra déclencher

une croissance économique durable dans les pays en développement que s'il existe un secteur privé vigoureux pour en tirer parti. En plus d'améliorer l'accès du secteur privé au financement des investissements et du commerce, les gouvernements et les partenaires de développement devraient veiller à ce que l'infrastructure soit préservée et améliorée, et que des conseils et une coopération technique soient mis à la disposition des entreprises pour les aider à renforcer leur efficacité opérationnelle et à diversifier leur production (y compris dans les industries vertes), et faire face ainsi à la rapide évolution de la demande des consommateurs et des perspectives d'exportation.

b) Risque d'un regain de protectionnisme

27. Au Sommet de Londres, les dirigeants du G20 se sont engagés à ne pas ériger de nouvelles barrières au commerce. Certes, ils avaient déjà pris un engagement similaire au précédent Sommet, tenu à Washington en novembre 2008, mais nombre d'entre eux ne l'avaient pas traduit dans les faits.

28. Il est important de se prémunir contre le protectionnisme dans le commerce mondial. Des tendances protectionnistes ont été observées au début de l'année 2008, suite à la forte hausse des prix des denrées alimentaires, et elles n'ont fait que se renforcer avec le déclin de l'activité économique. Un certain nombre de pays ont rehaussé les tarifs douaniers (quoique dans le cadre strict des paramètres des règles établies par l'Organisation mondiale du commerce (OMC)), et les politiques donnant la préférence aux produits nationaux se sont multipliées, notamment en relation avec les mesures de relance prises par certains pays développés.

29. La crise économique met particulièrement en relief la nécessité de conclure le cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha. Le commerce a été un puissant moteur de la croissance et de la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Le maintien et le renforcement de l'accès de ces pays aux marchés internationaux doit rester un élément clef du programme de développement mondial, de même que le renforcement de l'appui à l'assistance technique liée au commerce.

c) Risque de désintérêt et de baisse des investissements dans un développement industriel durable et à faible émission de carbone

30. Parallèlement au risque lié à l'adoption de mesures à court terme, il y a celui que la crise contrarie la dynamique en faveur d'un développement industriel économe en ressources et à faible émission de carbone. Si les mesures de relance adoptées par certains pays développés en particulier comportent un élément "vert" opportun, dans plusieurs autres pays, les projets d'investissement ambitieux dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sont mis en sommeil et les réglementations environnementales assouplies, ce qui souligne d'autant plus la nécessité de favoriser des politiques et des investissements visant un développement durable et des industries vertes sur le long terme, ainsi que de parvenir à un accord sur le cadre d'action pour l'après-2012 à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009.

V. Rôle du système des Nations Unies et de l'ONUDI

31. Comme l'a noté le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS), dans son communiqué du 5 avril 2009, il est indispensable de coordonner les politiques internationales et d'en assurer la

cohérence pour faire face à cette crise multidimensionnelle et mondiale. Certes, les gouvernements doivent concevoir et mettre en œuvre des politiques adéquates pour répondre à leurs besoins, mais le système multilatéral joue un rôle central pour ce qui est d'articuler et d'apporter une réponse cohérente à la crise et de la traduire par des actions au niveau des pays.

32. À cette fin, le CCS est convenu de neuf initiatives conjointes, regroupant les mandats et responsabilités collectifs du système des Nations Unies. Ces initiatives visent à aider les pays et la communauté mondiale à faire face à la crise, accélérer la reprise et construire une mondialisation équitable et inclusive permettant un développement économique, social et environnemental durable pour tous.

33. Ces initiatives sont les suivantes:

a) Financement supplémentaire pour les plus vulnérables: préconiser et élaborer un mécanisme conjoint Banque mondiale-système des Nations Unies pour l'articulation et l'exécution communes de financements supplémentaires, notamment par l'entremise du Fonds pour la vulnérabilité proposé par la Banque mondiale;

b) Sécurité alimentaire: renforcer les programmes destinés à nourrir ceux qui ont faim et étendre le soutien aux agriculteurs des pays en développement;

c) Commerce: lutter contre le protectionnisme, notamment grâce à la conclusion du cycle de négociations de Doha, et renforcer les initiatives d'aide au commerce ainsi que le financement pour le commerce;

d) Initiative pour une économie verte: promouvoir l'investissement pour la durabilité environnementale à long terme et faire en sorte que le monde s'oriente vers une démarche visant à préserver le climat;

e) Pacte mondial pour l'emploi: stimuler l'emploi, la production, l'investissement et la demande globale et promouvoir des emplois décents pour tous;

f) Niveau minimum de protection sociale: assurer l'accès aux services sociaux de base, l'abri ainsi que l'autonomisation et la protection des personnes pauvres et vulnérables;

g) Stabilité humanitaire, sécuritaire et sociale: mesures d'urgence pour protéger les vies et les moyens d'existence, répondre à la faim et aux besoins humanitaires, protéger les personnes déplacées et consolider la sécurité et la stabilité sociale;

h) Technologie et innovation: développer l'infrastructure technologique pour faciliter la promotion de l'innovation et l'accès à celle-ci; et

i) Suivi et analyse: renforcer la surveillance macroéconomique et financière et mettre en œuvre un système d'alerte économique précoce efficace; mettre en place d'urgence un mécanisme de suivi et d'alerte à l'échelle de l'ensemble du système des Nations Unies pour surveiller l'évolution de la situation, et faire rapport sur les dimensions politiques, économiques, sociales et environnementales de la crise.

34. Outre qu'elle prend une part active aux initiatives conjointes du CCS, l'ONUDI peut contribuer de manière importante aux efforts déployés par les pays en développement pour endiguer la crise économique et y faire face. Grâce à la collecte et à l'analyse continues de statistiques industrielles, l'Organisation est la

mieux à même de surveiller la performance de l'industrie manufacturière des pays en développement et d'attirer l'attention sur les problèmes réels ou potentiels qui exigent une action expresse.

35. L'ONUDI peut également fournir des services consultatifs techniques et d'élaboration de politiques sur la restructuration industrielle, la production industrielle économe en ressources et à faible émission de carbone, la conformité de l'infrastructure institutionnelle aux normes internationales, le développement de compétences industrielles, l'accès à l'énergie à des fins productives, les innovations et améliorations technologiques et la promotion des investissements. En outre, l'ONUDI peut intensifier son appui au renforcement des capacités, surtout au profit des PME durement touchées par la crise économique actuelle, notamment en les mettant en relation avec des acheteurs internationaux.

VI. Mesures à prendre par le Conseil

36. Le Conseil voudra peut-être prendre note des informations figurant dans le présent document et donner des indications concernant la marche à suivre.
